

COMMUNE DE CHAGEY

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre et le 23 février à vingt heures, le Conseil Municipal de Chagey, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Du conseil, sous la présidence de Monsieur JOUFFRAY Nicolas, Maire.

Nom	Prénom	Qualité	Présent	Absent	Pouvoir à
JOUFFRAY	Nicolas	Président de la séance	X		
BELTRAN	Christelle	Conseillère municipale	X		
BOUTEILLER	Alain	Conseiller municipal		X	
RUEDY	Philippe	Conseiller municipal	X		
LAINÉ	Janet	Conseiller municipal	X		
DOENLEN	Cécile	Conseillère municipale	X		
CORBANESE	Bruno	Conseiller municipal	X		
DESFOSSÉZ	Hervé	Conseiller municipal	X		
LODS	Elodie	Conseillère municipale		X	
MICHOUX	Odile	Conseillère municipale		X	JALOUX Gabrielle
EVEN	Jean-Paul	Conseiller municipal	X		
SONNET	Christophe	Conseiller municipal		X	
JALOUX	Gabrielle	Conseillère municipale	X		
GIRODS	Gaëlle	Conseillère municipale	X		
GIRODS	Gaëlle	Secrétaire de séance			

Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 14

Nombre de conseillers pour quorum : 8

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 11

Le quorum est donc atteint.

Ordre du jour de la séance :

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal précédent
2. DOB
3. Échange sur la participation citoyenne
4. Échange sur le diagnostic vidéoprotection
5. Questions diverses :
 - Informations sur les commissions et les groupes de travail
 - Informations RH
 - SDA
 - Retour des habitants

1) Approbation du Procès-Verbal du Conseil précédent

Les membres du Conseil Municipal, adoptent, à l'unanimité le Procès-Verbal du 26 janvier 2024

2) DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) :

Sujet non soumis à délibération

Projets imputés en fonctionnement

- Rénovation panneaux signalétiques estimation : 3000€
- Blow patcheur estimation : 4000€
- Rénovation fontaine estimation : 1000€
- Sécurisation du contour des arbres de la cour de l'école primaire estimation : 2000€
- Réparation du chemin vers la ferme Coulon estimation : 3000€

Projets imputés en investissement

- Trottoirs côté Luze estimation : 41 000€
- Trottoir 48 grande rue estimation : 3000€
- Toit de l'église estimation : 64 000€
- Schéma Directeur d'Assainissement estimation : 12 000€ (à savoir que la compétence sera à la CCPH en 2026)
- Rénovation des vestiaires estimation : 10 000€ (5000€ chauffage, 5000€ pour le matériel)
- Création préau cour de l'école maternelle estimation : 12 000€
- Clôture du stade estimation : 5000€
- Étude thermique des bâtiments publics estimation : 14 400€
- Sécuriser les arrêts de bus (3 zones, panneaux et peinture) estimation : 5000€

3) Échange sur la participation citoyenne

Sujet non soumis à délibération

L'ensemble du conseil est favorable pour lancer cette opération. Il a été remarqué que la désignation des référents semble difficile ; Une réunion publique sera organisée par la Gendarmerie pour informer les habitants, suite à quoi les référents seront mis en place.
Des panneaux seront installés aux entrées du village.

4) Échange sur le diagnostic vidéoprotection

Sujet non soumis à délibération

Le tarif est trop élevé, sujet anxiogène pour les habitants ajouté à la participation citoyenne. Peut-être pas encore le moment.

A la faible majorité, le projet est à affiner, courant 2024. Certains conseillers iront rencontrer d'autres communes qui ont déjà ce système.

5) Questions diverses

- Informations RH
- Informations sur les commissions et les groupes de travail
- SDA
- Retour des habitants

La séance est levée à **23h**

Dates provisoires des prochains Conseils :

- Proposition :
Le vendredi 29 mars à 20h pour la validation des budgets 2023 et BP 2024

Le Maire
Nicolas JOUFFRAY

La secrétaire de séance
Gaëlle GIRODS

